

# Saint Sauflieu

# Infos

N° 130 – Avril 2020



## Mairie de Saint Sauflieu

5 rue de la Ville  
Tel: 03 22 42 14 46  
Fax: 03 22 42 05 61  
mairie.saint.sauflieu@sauflieu.fr  
[www.saintsauflieu.fr](http://www.saintsauflieu.fr)

## Agence postale de St Sauflieu

Ouverte le jeudi de 15h à 18h  
Uniquement pour les achats de carnets  
de timbres et les retraits d'espèces.

Le facteur passe désormais dans le village le mercredi, jeudi et vendredi (jours modifiables...)

## Bibliothèque

Fermée jusqu'à nouvel ordre...

## Boulangerie

Ouverte du mardi au vendredi :  
6h-13h et 15h30-19h30  
Samedi :  
6h-13h et 15h30 à 19h  
Dimanche :  
6h-12h30  
Fermée le lundi...

## Pharmacie

Ouverte du lundi au vendredi :  
9h-12h30 et 14h-19h15  
Le Samedi :  
9h-12h30 et 14h-17h  
Fermée le mercredi matin  
Tél. : 03 22 42 00 10...

**Pour la santé des commerçants, des autres clients et la vôtre, merci de bien respecter les gestes barrières : pas plus de 2 personnes à l'intérieur, distance de 1 mètre entre les personnes, etc.**

## Informations spéciales Pandémie Covid-19

Nous subissons une situation inédite, difficile à vivre mais nous devons nous adapter et la mairie est présente pour vous aider à affronter ces moments de confinement.

Vous pouvez nous contacter par mail ([mairie.saint.sauflieu@sauflieu.fr](mailto:mairie.saint.sauflieu@sauflieu.fr)) mais aussi par téléphone au 03 22 42 14 46 ; les agents du secrétariat sont présents à tour de rôle et la messagerie téléphonique est régulièrement consultée. Pour recevoir des informations par mail ou SMS, nous vous invitons à retourner le formulaire de consentement RGPD, téléchargeable également sur notre site internet.

Soyons solidaires, aidons-nous et aidons surtout nos seniors. Je sais que beaucoup d'entre eux sont bien entourés par la famille ou des voisins. Cependant n'hésitez pas à nous signaler des personnes isolées qui auraient besoin d'aide, notamment pour effectuer leurs courses. Contacts téléphoniques : 06 05 49 30 51 ou 06 35 97 87 50.

Si le besoin s'en faisait sentir, les membres du conseil municipal toujours en place ainsi que les conseillers élus le 15 mars dernier, restent à votre disposition.

Votre Maire

Laurence DUVIVIER

## Résultats des élections municipales du 15 mars

Le 15 mars dernier, la liste « Ensemble pour Saint Sauflieu », portée par Laurence Duvivier a été entièrement élue au premier tour.

### Liste des conseillers municipaux élus :

Laurence Duvivier	Bruno Legeart
Arnaud Basselet	Jane-Hélène Moret
Magali Contant	Jean-Claude Parmentier
Flore Ferraro	Pascale Picard
Francis Follet	Patrick Schimel
Romain François	Maryline Vasseur
Charline Guénard	Jérôme Villiers
Philippe Leclerc	

Cependant, en raison de l'épidémie Covid-19, la réunion d'installation du conseil municipal n'a pas pu avoir lieu. Le gouvernement a annoncé la prorogation des mandats des 30 000 équipes sortantes du pays. Ainsi, le mandat de l'ancienne équipe est prolongé jusqu'à au moins mi-mai, date à laquelle un rapport indiquera, au regard des conditions sanitaires, s'il est possible d'installer les conseils municipaux élus au premier tour.

## Covid-19 : les mesures et gestes barrières pour préserver la santé de tous

**COVID-19**

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

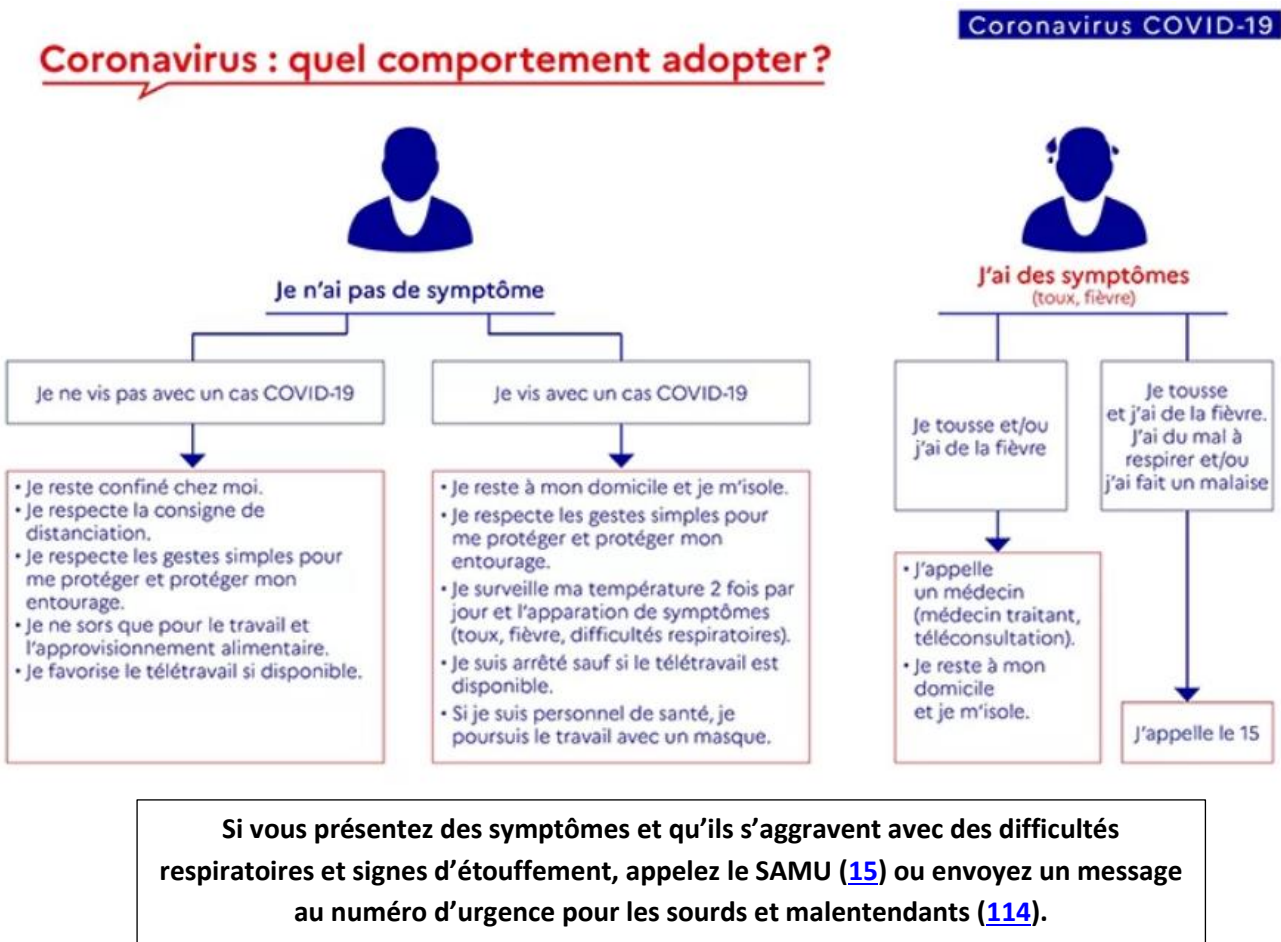
- Ne pas se serrer la main
- Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade
- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE**  
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

**Et surtout : RESTEZ CHEZ VOUS !**

Si vous êtes amené à sortir, pensez à vous munir de l'**attestation de déplacement dérogatoire, obligatoire**. Elle est téléchargeable sur le site du ministère : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>. Et bientôt disponible sur smartphone. → La mairie peut également fournir des attestations pour les personnes qui ne peuvent pas imprimer chez elles.



Une cellule d'information du public sur le covid-19 est ouverte pour les 5 départements de la région Hauts-de-France : **03 20 30 58 00**. Cette cellule est joignable jusqu'à nouvelle instruction :

- En semaine : de 08h30 à 21h00 ; Le samedi et dimanche : de 08h30 à 14h00.

## Informations pratiques pendant la durée du confinement

### Que faire lorsqu'on a mal aux dents ou cassé ses lunettes ?



Pour les soins optiques : Le site [urgenceopticien.fr](http://urgenceopticien.fr) recense les coordonnées de tous les opticiens en France qui se portent volontaires pour le dispositif « opticiens de garde ». Il permet de répondre à des situations d'urgence.



Pour les soins dentaires : Si vous souffrez de vos dents, appelez votre praticien habituel. En cas de nécessité, vous serez redirigé vers le centre de régulation (joignable directement au 09 705 00 205 si vous ne parvenez pas à joindre votre dentiste) qui vous indiquera un dentiste de garde.



Médicaments : Jusqu'au 31 mai, vos médicaments peuvent être délivrés sans renouvellement d'ordonnance, pas besoin de passer chez votre médecin. Cette mesure comprend la pilule contraceptive pour les femmes. Néanmoins, il faut présenter son ancienne ordonnance. Les traitements seront remboursés dans les conditions habituelles.

### Alimentation :

Plusieurs services de livraison à domicile sont maintenus dans le village (**liste non exhaustive**) :

**Fraich'Heure** : Camion de livraison à domicile, le samedi matin. Pour le contacter : 06 83 39 67 99  
Produits frais et Epicerie en dépannage. Possibilité de payer en chèque ou espèces.

**Déli-Mélo** : Camion de livraison à domicile, le vendredi, [www.delimelo.fr](http://www.delimelo.fr) et 0810 122 202.  
Produits frais et Epicerie en dépannage.

**Volailles Hérigné** : Livraison le jeudi ou le vendredi. Les commandes se font par téléphone au 03 22 09 29 70 et sont à régler par Carte bancaire.

Le magasin de Flers-sur-Noye reste ouvert et ils disposent également d'un système de drive avec casiers réfrigérés à l'extérieur de la boutique. 24h/24h.



**Boucherie-traiteur, Cédric Bouilly** : livraison le samedi. Contact : 03 22 33 11 65 ou 06 26 91 26 37  
Il propose bœuf, veau, mouton, cheval, volailles, charcuterie, plats cuisinés, etc.

#### Surgelés, livraison à domicile

- Thiret à contacter au 03 22 70 71 00, [www.thiriet.com](http://www.thiriet.com)
- Eismann, commande en ligne <https://www.eismann.fr>
- Maximo, commande en ligne <http://www.maximo.fr/>



**Camion de pizza** : Toujours présent le vendredi soir devant l'église. Tél. : 06 22 92 79 54.

**Quelques marchés de producteurs** ont également été autorisés à ouvrir de nouveau, parmi les plus proches de St Sauflieu, on peut mentionner :

- DURY à l'IME (RN1 entre Auchan et le Centre hospitalier Pinel), le vendredi matin, de 8h à 13h
- PLACHY BUYON (route de Conty), le mardi après-midi, de 15h à 18h30.

**Vente à la Ferme** : *Les horaires d'ouverture sont susceptibles de changer, n'hésitez pas à appeler...*

- Ferme O Goût, St Fuscien : Produits laitiers, viande de bœuf et veau, légumes, œufs, ... Ouvert le mercredi de 9h30-18h, vendredi 14h-18h, samedi 10h-18h. Contact : 06 83 30 79 23.
- Ferme des collines, Hameau de Buyon : Farines, pain. Contact : 06.63.54.05.92.

**Ouverture d'un drive fermier à partir du 7 avril** : commande en ligne sur le site [www.somme.fr](http://www.somme.fr) puis retrait des commandes au Collège Jean-Marc Laurent à Amiens (34 rue Jean-Marc Laurent), le mardi et le vendredi de 15h à 17h. La gamme de produits est variée. Commandes à passer 48h avant le jour de retrait.

## Ramassage des ordures



Tous les ramassages des déchets sont actuellement maintenus, bacs verts et jaunes, bennes à verres et à papier, encombrants. Aux jours habituels.

Bacs verts : le jeudi matin

Bacs jaunes : le mercredi matin, les semaines paires.

## Impôts



Le Gouvernement a décidé de reporter de quelques semaines la date à partir de laquelle les Français pourront déclarer leurs revenus.

Un mois supplémentaire est laissé aux contribuables pour déclarer par papier leurs revenus, **soit le 12 juin** à la place du 14 mai. Les télédéclarants auront une quinzaine de jours de plus que dans le calendrier initial. Déclaration possible en papier ou en ligne à partir du 20 avril.

## Un fonds de solidarité à destination des entreprises

Ce fonds de solidarité vise à soutenir les très petites entreprises (TPE) les plus touchées par les conséquences économiques de la crise du coronavirus. Pour plus d'informations :

- Le document récapitulatif des différentes mesures d'aide aux entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Coronavirus-MINEFI-10032020.pdf>
- une foire aux questions a également été mise en ligne au lien suivant : [https://www.economie.gouv.fr/files/files/2020/coronavirus\\_faq\\_entreprises.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/2020/coronavirus_faq_entreprises.pdf)

## S'occuper pendant le confinement : quelques idées pour les enfants...

**Bayam** (<https://bayam.tv>) met à disposition gratuitement des jeux, de la lecture, ... par tranche d'âge.

**Lumni** (<https://www.lumni.fr/>) qui propose des contenus pédagogiques accessibles, en lien avec les programmes scolaires sur tous les niveaux, du primaire au lycée et dans toutes les disciplines.

**Picardie nature propose un concours de dessin** pour les 5-11 ans. Le thème : Les animaux sauvages de Picardie, jusqu'au 8 mai. Dessin à envoyer à [marine.boes@picardie-nature.org](mailto:marine.boes@picardie-nature.org) ou bien à Concours Picardie Nature 233 rue Eloi Morel 80 000 Amiens. Plus d'information sur [www.picardie-nature.org](http://www.picardie-nature.org).

**La Cité des sciences** vous propose des activités amusantes, surprenantes et intelligentes à réaliser entre enfants et adultes. Des expériences en cuisine, des objets à fabriquer, des contenus à lire, écouter ou regarder... Chaque jour une nouvelle proposition. [www.cité-sciences.fr](http://www.cité-sciences.fr)

### **Le confinement peut accentuer les violences conjugales et familiales. Victimes ou témoins de violences, utilisez les dispositifs et numéros d'urgence :**

- En cas de danger grave et immédiat : **appelez le 17 ou 112** (police et gendarmerie). En cas de nécessité de mise à l'abri, vous pouvez composer **le 115**.
- Le **114 est accessible par SMS** pour les personnes victimes de violences intra-familiales qui ne pourraient pas appeler ni sortir de leur domicile. Les opérateurs du 114 transmettent alors aux forces de l'ordre les coordonnées de la victime
- Pour les personnes victimes de violences qui ne pourraient activer ces dispositifs, il leur est recommandé de **se signaler au pharmacien** qui alertera à son tour les forces de l'ordre.
- Pour **l'enfance en danger**, en plus du 119, numéro gratuit joignable 7 jours sur 7 et 24h sur 24, il est désormais possible d'alerter par écrit sur le [site internet du 119](http://www.119.gouv.fr)